



Demande de renseignements pour un contentieux bancaire

Par **architecte**, le **17/07/2008 à 09:51**

bonjour , j'étais à découvert non autorisé à ma banque , d'une somme de 3500 euro , ils m'ont proposé un plan d'amortissement , ou je devais rembourser 300 euros par moi , maintenant il me reste 1800 euro , alors que ça devait être à 1400 euro car c'est derniers mois , ils ont commencé à prélever des sommes dont on a jamais parlé , des frais et tout ça , maintenant il me dit qu'il va fermer le compte et me mettre en contentieux , au même temps j'ai un autre compte professionnel dans une autre banque où j'ai pas de problèmes , je voulais savoir , si ça va toucher mon côté professionnel le fait d'être en contentieux avec mon autre banque ? et comment ça se passe exactement ? et les risques du contentieux ? et vu que j'ai pas la somme de 1800 euro est-ce que je peux rembourser en plusieurs fois ? et à qui ? et ce que ça va me mettre en interdit bancaire c'est à dire plus de carte et chéquier avec mon compte professionnel? **merci de vos réponses**

Par **pado57**, le **29/12/2012 à 18:50**

[fluo]bonjour[/fluo] utilisation frauduleuse carte bancaire

Par **chaber**, le **29/12/2012 à 19:00**

bonjourrrrrbonjour est une marque de politesse envers ArchitecternrrnJe ne vois pas où est l'utilisation frauduleuse de la carte bancaire professionnelle pour le moment.rnrnIl y aurait

problème si vous êtes indépendant et que vous deveniez fiché